

**CSEC**  
LE COMPTE RENDU  
FORCE OUVRIERE EN BREF  
7 mars 2019



Une nouvelle fois, un CSE central extraordinaire s'est tenu, pour évoquer le même point : **les orientations stratégiques.**

Cette fois-ci, davantage de choses ont été dites. Si tout n'est évidemment pas écrit (puisque'il existe de nombreuses incertitudes, nous explique-t-on), nous disposons de certains repères sur des questions "clé". Si rien n'est dit sur les secteurs ou les services dans lesquels les potentiels seraient sanctuarisés, ni sur ceux qui pourraient contribuer plus fortement aux efforts demandés, certaines orientations sont néanmoins plus claires.

## SOMMAIRE

---

- 1/ CONCERNANT LA PROPOSITION D'ACCORD SUR LA RCC
  - 2/ CONCERNANT LA MONTÉE EN PUISSANCE DE FRANCETV.STUDIO
  - 3/ SUR L'AVENIR DU SOIR 3
  - 4/ CONCERNANT LES RAPPROCHEMENTS AVEC RADIO FRANCE
  - 5/ CONCERNANT LE NUMÉRIQUE
  - 6/ CONCERNANT SALTO
  - 7/ CONCERNANT L'ULTRA HD
  - 8/ CONCERNANT LA 5G
  - 9/ CONCERNANT L'AUTOMATISATION DES RÉGIES
  - 10/ CONCERNANT L'AVENIR DE MALAKOFF
  - 11/ CONCERNANT L'OUTRE MER
  - 12/ CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
-

## 1/ CONCERNANT LA PROPOSITION D'ACCORD SUR LA RCC

La direction entend les réticences des élus, notamment sur la partie "*suppression de 1000 postes*". Selon Force Ouvrière, l'accord n'est pas suffisamment précis sur ce qui va être proposé pour ceux qui restent.

Mais la direction ne partage pas notre lecture. Elle nous dit assumer le niveau d'économies demandé, se félicitant que l'ampleur ne soit pas plus forte, alors que la future loi sur l'audiovisuel n'est toujours pas sortie.

Et "*qu'un tel accord, garantissant une limite à moins de 1000 suppressions de postes est au contraire une chance : c'est sécurisant*". Ne pas signer cet accord reviendrait au contraire, selon elle, à "*signer un chèque en blanc*" (permettant alors, librement, des économies plus fortes, services par services). Elle complète en précisant que « *la RCC n'est pas un projet, mais juste un moyen d'accélérer la transformation nécessaire* ». Elle précise aussi "*qu'il ne s'agit pas de transformer de façon uniforme*" : les approches sont différentes d'un endroit à l'autre, et au sein d'un même endroit, d'une situation individuelle à l'autre".

## 2/ CONCERNANT LA MONTÉE EN PUISSANCE DE FRANCETV.STUDIO

La direction confirme son souhait de confier les productions de Télématin et de "C'est au programme" à sa filiale. Cela fait notamment suite aux conclusions d'un audit de production.

Il est envisagé que d'autres émissions soient confiées à France TV Studio : Thalassa, Faut pas rêver, 1 livre 1 jour, les Chiffres et les Lettres, Motus, Dans quelle étagère ?

La direction se veut rassurante et précise de son côté que ça reste de l'interne France TV à 100%. Nous redisons que les dispositions de l'accord collectif ne s'y appliquent pas : pour FO, les salariés seront perdants en ne conservant pas l'application des modalités de l'accord collectif.

L'exemple de BBC Studio est cité : 1 milliard de chiffre d'affaire, 150 millions de bénéfice, l'engagement pris de maintenir les accords sociaux (et le non respect de cet engagement).

La direction ajoute "*qu'on ne peut pas continuer de fonctionner comme il y a 30 ans au motif que l'on fonctionne de la sorte pendant 30 ans*", avec des dépenses trop importantes. Par ailleurs, elle précise qu'elle n'a pas l'intention de transférer les équipes de la Fabrique vers France TV Studio.

## 3/ SUR L'AVENIR DU SOIR 3

La direction affirme tout d'abord qu'elle ne le supprime pas. Elle déclare qu'elle "*fait passer le journal de la 3 sur Franceinfo: et ce faisant elle lui garantit un horaire régulier*". Les élus de Force Ouvrière ont alors proposé que le Soir 3 reste sur la 3 avec un horaire régulier tardif (comme ce fut le cas sur M6 avec le Minuit Pile), et que dans le même temps, l'équipe dédiée au journal du soir sur Franceinfo:, soit renforcé afin d'être digne de notre mission

de service public. Le Soir 3 resterait le journal de référence du soir, car depuis la suppression de l'édition de la 2, il est LE dernier journal sur une chaîne premium après 22 heures.

Mais la direction a balayé cette option, détaillant ensuite la méthodologie qu'elle souhaite mettre en œuvre : cela doit passer par des groupes de travail qui vont réfléchir pendant 3 semaines, avant que des premières propositions soient émises au mois de mai. Le représentant de la direction de l'information s'est déclaré garant du respect des lignes éditoriales actuelles (avec de l'international, de l'éco, et même de la philosophie). Selon lui, *"le téléspectateur retrouvera à peu près la même chose sur France 3, et une tranche d'1 heure 30 sur Franceinfo: "*. De son côté, FO a objecté à nouveau qu'à la place d'un concept "bricolé", il serait préférable de partir sur 2 projets bien distincts : ne pas déshabiller Pierre pour habiller Paul.

La direction reste sur l'idée de réflexion par les groupes de travail pendant 3 semaines, et d'en rediscuter après. Elle conclut en disant *"pas question de faire une OPA sur France 3 et sur le Soir 3."*

#### 4/ CONCERNANT LES RAPPROCHEMENTS AVEC RADIO FRANCE

- Les élus Force Ouvrière ont déploré le résultat peu probant des expériences de "radio filmée". De son côté, la direction rappelle qu'à ce stade, il ne s'agit que d'expérimentation. Il est tenu compte de ce qui va et ne va pas. Elle rappelle aussi que l'un des grands principes à ce sujet était de ne pas toucher à la façon dont la matinale est mise à l'antenne à la radio, le contenu ne devait pas être modifié (afin que les nombreux auditeurs au rendez-vous chaque matin ne subissent pas de conséquences liées à cette expérimentation). Les élus réitèrent que la qualité actuelle du rendu télévisuel s'apparente plus au site internet de France Bleu que d'une émission sur une chaîne majeure de la TNT. La direction ne partage pas ce constat, même si elle reconnaît que des améliorations peuvent être entreprises.
- Au sujet d'Internet, une volonté est exprimée : unifier les offres des régions de France 3 et de France Bleu. Si la direction nie toute réalité dans les rumeurs qui ont circulé en dehors de l'entreprise sur la notion "Francetv.régions" censée remplacer France 3, elle réaffirme en revanche qu'il faudra que, pour le numérique, un travail analogue à celui fait sur France Info radio et TV soit engagé.
- D'autres expérimentations existent entre les 2 entités, sur de nombreux domaines.

#### 5/ CONCERNANT LE NUMÉRIQUE

La direction réaffirme qu'il existe *"trop de marques aujourd'hui, et qu'il faut cesser d'en créer de nouvelles"*. L'objectif est de ne parvenir qu'à l'existence de 2 portails : Franceinfo:, pour tout ce qui est "news", et France.TV pour le reste.

De même, une seule marque doit exister pour la plateforme Educ, entre notre travail et celui d'Arte, *"Il faut qu'on reconnaisse tout de suite l'offre du service public"*.

Globalement, précise la Présidente de FTV, *"l'architecture est à redéfinir"*.

Au sujet des nouvelles écritures, la présidente précise que nous les travaillons : entre France Info, Slash, Culture Prime... *"Tout cela, c'est du digital native ! Après, ce qu'il faut, c'est réussir à massifier"*.

## 6/ CONCERNANT SALTO

Il est redit qu'il est regrettable que le projet soit toujours bloqué, en raison du fait que l'autorisation de l'autorité de la concurrence n'est toujours pas intervenue. Pendant ce temps, la concurrence gagne du terrain. L'initiative montre en tous cas que l'écosystème a commencé à comprendre quel est l'enjeu.

## 7/ CONCERNANT L'ULTRA HD

Selon la direction, nous devons rester actifs : l'entreprise ne doit surtout pas attendre que les choses se décantent quant à l'évolution de la TNT. Dès à présent, des expériences sont tentées, lors de Roland Garros ou lors d'autres grosses manifestations sportives.

La TNT reste, en tous cas, défendue par France TV : cela restera un moyen fort ! Est-ce que le linéaire finira par disparaître ? À ce jour, la direction et les spécialistes se disent incapables de dire.

## 8/ CONCERNANT LA 5G

L'entreprise sera prête. En sachant que le déploiement mettra du temps pour être effectif partout, La 5G sera orientée "public" mais aussi "distribution" : il sera possible d'imaginer des services comme envoyer le replay d'un but à tous les spectateurs d'un stade, sans que cela pose des problèmes de débit.

## 9/ CONCERNANT L'AUTOMATISATION DES RÉGIES

En région, la première d'entre elle verra le jour à Rouen, dans 2 mois. On nous dit que ce matériel *"n'a pas vocation à réduire le nombre de postes"*. Mais les élus ont demandé des précisions, notamment quant à l'avenir sur la question de l'automatisation des régies.

Qu'en est-il ?

La direction répond à cela qu'il faut savoir distinguer le temps court et le temps long. Jusqu'où peut-on "pousser le curseur plus loin" dans l'automatisation ? Quelle sera la photo de l'entreprise en 2022 ?

La direction ajoute que *"nous savions être innovants, et que nous nous sommes crispés depuis qu'il existe des économies à faire ; il nous faut renouer avec cette ambition d'avoir le meilleur outil"* ».

Delphine Ernotte précise que même si les nouvelles régies devaient permettre de libérer 3000 postes, l'audace doit permettre de les investir ailleurs. Sur cela, un élu de Mayotte

relativise : c'est ce qui leur avait été dit en transférant la diffusion à Malakoff, et rien ne s'est produit ensuite. Si le choix de représenter aujourd'hui, leur position serait probablement différente !

Sur ce sujet de l'automatisation des régies, la direction ajoute qu'il faut avoir en tête que les façons de fabriquer sont très différentes, selon les rendez-vous : elles sont nombreuses entre les 2 personnes intervenant pour "au boulot" sur NOA, et les 26 personnes mobilisées sur le plateau de France 2 pour le journal de 20 heures !

## 10/ CONCERNANT L'AVENIR DE MALAKOFF

Plusieurs questions inquiètent les salariés suite à la fermeture de France 0. De multiples hypothèses sont émises, et aucune réponse ne survient. La direction nous dit reconnaître que leur inquiétude légitime, puis enchaîne en affirmant qu'il n'est pas envisagé de fermer le site ; *"Malakoff, ce n'est pas que France 0 !"* En ajoutant au passage que ce n'est pas la direction qui a décidé la fermeture de France 0 mais le Premier ministre...

En clair, il n'est donc pas question, nous dit-on, de faire avec Malakoff ce qui est engagé avec Varet. Tout comme il n'est pas envisagé de toucher à l'existence de la rédaction de Malakoff (dont l'efficacité est reconnue : *"son expertise est importante, et elle est donc utile pour les antennes d'Outre Mer"*).

## 11/ CONCERNANT L'OUTRE MER

Les élus rappellent que chaque implantation en Outre Mer a sa propre histoire. Le directeur du réseau Outre Mer dit entendre et vouloir aller dans le même sens. Il souhaite lui aussi que cette notion de "pays" soit préservée éditorialement : la Martinique, ce n'est pas la Guyane !

*"Mais il y a parallèlement besoin de dégager du potentiel...et que les services supports soient gérés différemment"*. C'est la confrontation de ces 2 réalités là : l'éditorial et la gestion des moyens.

Les élus FO sont revenus une nouvelle fois sur le problème de CDD-U de certaines radios, payés à l'heure, uniquement sur les heures d'antenne (sans intégrer tout le travail préparatoire indispensable). Ceci est en totale contradiction avec les accords, et place les salariés en question dans une très grande précarité inacceptable. Cela doit cesser. La direction accepte d'en reparler dans les lieux appropriés, notamment à l'occasion de l'ouverture des négociations annuelles obligatoires.

## 12/ CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Les élus soulèvent le fait que ces questions de QVT ne sont pas prises avec suffisamment de considération. Alors qu'il existe des conseillers QVT, formés...et qu'un trop grand nombre de managers ne connaissent pas suffisamment les dispositions de notre accord QVT... Il s'agit pourtant de leviers que nous devrions pouvoir utiliser.

➡ EN CONCLUSION : C'EST A VOUS DE DONNER VOTRE AVIS ; VOUS POUVEZ VOTER JUSQU'À LA FIN DU MOIS – [Cliquez ici !](#)

Ces orientations stratégiques venaient compléter la réflexion en cours par rapport à la négociation sur la recomposition des effectifs. Les discussions ont repris dès ce mardi, avec une première relecture finale. Des points évolueront encore très probablement d'ici la fin du mois. Et, durant tout ce temps, notre consultation se poursuit : c'est à vous de nous dire si vous êtes favorables ou non à la signature de cet accord.

**Prochain CSE Central : les 17 et 18 avril prochains.**

## Vos élus FO au CSEC

Éric Vial - Gregory Hen – Marie-Pierre Samitier – Océan Grenier – Bernadette Balland  
Représentant Syndical FO au CSEC : Bruno Demange